Conseiller en Prévention - Module Multidisciplinaire de base Niveau





Public

- Conseillers en Prévention.
- Dirigeants des entreprises qui assument eux-mêmes la fonction de Conseillers en Prévention.
- Cadres, personnel de maîtrise, ainsi que tous les membres de la ligne hiérarchique des entreprises ou de services publics.

Prérequis

- être porteur d'un certificat de l'enseignement secondaire supérieur ou de cours secondaire supérieur

OU

- être titulaire du certificat "connaissance de base" (ex niveau 3) et disposer de 5 années d'expérience pratique utile dans un SIPP ou SEPP (il n'est donc pas requis de disposer d'une expérience en tant que Conseiller en Prévention).

Objectifs

Cette formation est conforme au Livre II-Titre 4 du Bien-Etre au Travail portant sur la formation des Conseillers en prévention des services internes et externes pour la prévention et la protection au travail.

La loi du 4 août 1996, relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail, en son A.R. d'exécution du 27 mars 1998, impose aux entreprises de créer un service interne pour la prévention et la protection au travail (SIPP) et de désigner un Conseiller en prévention. Ce dernier, pour pouvoir effectuer efficacement ses missions, doit avoir une connaissance de la législation relative au bien-être, mais aussi posséder les compétences techniques et scientifiques requises. Le niveau exigé dépend de la nature des risques engendrés par l'activité de l'entreprise.

Pour devenir conseiller en prévention de Niveau II, il est nécessaire d'obtenir le certificat du module Multidisciplinaire de base et ensuite de réussir le module de spécialisation de Niveau II.

Module Multidisciplinaire de base: (Annexe II.4.2 du Livre II-Titre 4 du Bien-Etre au Travail)

- Introduction: prévention, intervention, méthodes de dépistage, analyse, cadre juridique, réglementation
- Principes de base : sociologie du travail, organisation du travail, communication, psychologie, aspects juridiques du cadre du bien-être, aspects économiques, missions, responsabilités, statut, déontologie des acteurs de la prévention, environnement
- Dépistage des risques : système de travail, techniques d'analyse et d'épidémiologie, conditions de travail, accidents et maladies professionnelles, recueil des données et leur traitement
- Principes d'analyse et de prévention des disciplines spécifiques : hygiène, médecine du travail, risques, environnement, ergonomie, stress, charge psychosociale, EPI, incendie et risques électriques
- Gestion de la politique de prévention: Bien-être, SEPP, SIPP, CPPT, dynamique gestion des risques, plan d'action, information des travailleurs, organisation des premiers secours, coordination des activités de prévention, techniques de communication, de concertation, de conduite de réunion, de rédaction de rapports

Informations pratiques

Droit d'inscription 1 518,00 €

Cette formation est agréée "chèques formation".

Horaires

- Q Liège
 - Du 12 janvier 2026 au 5 juillet 2026
 17 h 45 21 h 45
 - Du 13 janvier 2026 au 5 juillet 2026 8 h 30 - 17 h 15
 - Du 15 janvier 2026 au 5 juillet 2026 8 h 30 - 17 h 15

> Certificat - Attestation

La réussite du Module Multidisciplinaire est sanctionnée par une attestation de réussite et permet l'accès au Module de Spécialisation.

> Aides sectorielles à la formation

Pouvez-vous bénéficier d'une aide sectorielle?

Pour en savoir plus et découvrir la procédure d'inscription, consultez l'onglet Fonds sectoriels de formation. (https://www.formation-continue.be/aides-la-formation/fonds-sectoriels-de-formation)

Reconnaissance

Cette formation est reconnue par le SPF Travail, Emploi et Concertation sociale.

Examens

La réussite du Module Multidisciplinaire est sanctionnée par une attestation de réussite et permet l'accès au Module de Spécialisation.

Conseiller en Prévention - Module Multidisciplinaire de base Niveau II - Les lundis et mercredis en soirée dès le 12 janvier 2026, Liège

Organisation

Une séance d'information est programmée afin de répondre au mieux à toutes vos questions.

La participation à la séance d'information n'est pas obligatoire mais fortement conseillée.

Une visite d'atelier est prévue pendant la formation. Le port de chaussures de sécurité sera requis pour participer à cette visite.

€ 1518,00 € ou 137 Chèques-Formation

Dates de formation
Les lundis et mercredis en soirée dès le 12 janvier 2026

Horaire 17 h 45 - 21 h 45

Liège, Sainte Beuve

Boulevard Sainte-Beuve, 1 4000 Liège Belgique inscription-sainte-beuve@centreifapme.be

04/229.84.20

Conseiller en Prévention - Module Multidisciplinaire de base Niveau II - Les mardis en journée dès le 13 janvier 2026, Liège

Organisation

Une visite d'atelier est prévue pendant la formation. Le port de chaussures de sécurité sera requis pour participer à cette visite.



Dates de formation

Les mardis en journée dès le 13 janvier 2026

Horaire

8 h 30 - 17 h 15

Liège, Sainte Beuve

Boulevard Sainte-Beuve, 1 4000 Liège Belgique

inscription-sainte-beuve@centreifapme.be

04/229.84.20

Conseiller en Prévention - Module Multidisciplinaire de base Niveau II - Les jeudis à partir du 15 janvier 2026, Liège

Organisation

Une séance d'information est programmée afin de répondre au mieux à toutes vos questions.

La participation à la séance d'information n'est pas obligatoire mais fortement conseillée.

Une visite d'atelier est prévue pendant la formation. Le port de chaussures de sécurité sera requis pour participer à cette visite.

